



**CSE RÉSEAU
DG IDF**

COMPTE-RENDU CSE Avril 2026



Représentants de la direction :

- Séverine LEPERE
*(Présidente du CSE
DG IDF)*
- Saida ABD-RABI
(DRH Réseau IDF)
- Pascale OUZIEL
*(DRH adjointe DG
IDF)*
- Jeanne SCHMITZ
(RS DG IDF)

En préambule, la Présidente du CSE, Mme LEPERE, a demandé qu'une minute de silence soit observée en hommage à notre collègue conducteur TGV Claudio Di Maggio, victime d'un tragique accident à un passage à niveau entre Lens et Béthune.

Information sur la nouvelle répartition des effectifs relevant du CSE DG IDF dépendant du Cabinet Médical VOX

Suite au déménagement du Cabinet Médical de Paris-Montparnasse et du transfert de l'entité Direction des Études vers Saint-Denis au Campus Campra, le suivi des agents sera réorganisé comme suit à compter de mai 2026 :

- Cabinet Médical de Paris-Est (Dr JEANLYS) : maintenu pour les 380 agents actuellement basés au 162 rue du Faubourg Saint-Martin ;
- Cabinet Médical de Paris-Nord Vox (Dr Mylène GRAFTIEAUX) : prendra en charge le suivi des 330 agents actuellement basés au 34 rue du Commandant René Mouchotte et au 7 rue du Cotentin

Au total, le docteur Mylène GRAFTIEAUX, au Centre Médical de Paris-Nord-Vox, assurera le suivi de 768 agents, dont 485 relevant du périmètre du CSE DG Réseau IDF.

Pour les agents qui étaient suivis par un médecin spécifique au Cabinet de Paris-Montparnasse, comment la continuité et la connaissance de leur historique médical seront-elles assurées avec le nouveau médecin coordonnateur à Paris-Nord-Vox ?

L'UNSA-Ferroviaire alerte sur le risque potentiel de rupture, voire de perte d'information !

Le Cabinet Médical de Paris-Nord-Vox dispose-t-il de la capacité suffisante pour accueillir ces nouveaux agents, sans allonger les délais de prise de rendez-vous pour les visites obligatoires ou les consultations ponctuelles ?

Comme le médecin du travail Victor WANG était absent ce jour, les questions seront remontées à la Direction du Médical. L'Entreprise s'est engagée à nous fournir les réponses par mail.

Bilan de l'accidentologie à fin décembre 2025

LE BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE POUR LA DG RÉSEAU IDF À FIN DÉCEMBRE 2025 EST LE SUIVANT :

- **Taux de Fréquence (TF) : s'établit à 6,73.**

Bien que stable et difficile à faire passer sous le seuil de 6,7, il reflète des efforts de prévention constants.

- **Taux de Gravité (TG) : s'établit à 0,36.**

Sa stabilité à un niveau bas témoigne de l'efficacité des actions de prévention menées.

- **Nombre de Jours d'Absence pour ATAA : s'élève à 7924 jours,** marquant une réduction significative en 2025 par rapport aux années précédentes.

- **Accidents de Travail avec Arrêt (ATAA) : le nombre total d'ATAA s'est élevé à 138 sur la période,** soit une légère hausse par rapport à décembre 2024 (133 ATAA).

L'analyse des causes révèle que l'accidentologie reste dominée par quatre axes majeurs :

- **Accidents de plain-pied : 41 ATAA** (30 % des ATAA), globalement stable ;
- **Manipulations d'objets au cours du travail : 31 ATAA** (22 % des ATAA), stable ;
- **Accidents avec dénivellation : 17 ATAA** (12 % des ATAA), en hausse de 13 % ;
- **Manutentions manuelles de charges : 16 ATAA** (12 % des ATAA), en baisse de 11 %.

- **Autres types d'accidents :**

- **Accidents de travail (AT) : 280 AT déclarés** (dont 138 avec arrêt), en légère augmentation par rapport à l'année précédente (253 AT). Aucun décès n'est à déplorer.
- **Accidents de trajet : 56 AT de trajet déclarés** (dont 54 avec arrêt), en légère augmentation par rapport à l'année précédente (94 AT de trajet). Un décès était à déplorer en 2024.

- **Suivi des événements Sécurité SST : 19 événements SST ont été cumulés** sur la période, incluant 16 événements à haut potentiel de gravité (EHPG) et 3 Faits Sécurité (FS).

La DG IDF souhaite renforcer la prise de conscience des risques, l'identification des faiblesses et la mise en place d'actions de prévention adaptées, en travaillant en amont sur les organisations et la veille pour réduire les FS.

La direction explique qu'elle souhaite travailler «en amont sur les organisations et la veille afin de réduire les Faits Sécurité (FS)». L'UNSA-Ferroviaire demande à l'Entreprise de détailler quels sont les changements organisationnels spécifiques qui seront apportés ?

Réponse lapidaire : On cherche à mettre en place des mesures de précaution en travaillant sur les précurseurs.

Les «Accidents avec dénivellation» sont en hausse de 13 % sur la période. Quelles sont les analyses précises des causes de cette augmentation, et quelles mesures correctives seront mises en œuvre pour sécuriser les zones de travail impliquant des dénivelés (escaliers, accès, etc.) ?

La question a été posée en séance, mais l'UNSA-Ferroviaire attend toujours la réponse...



L'UNSA-Ferroviaire déplore la faible qualité du dialogue social au sein de la DG IDF.

- Nous venons avec nos questions et nous repartons sans avoir eu de réponses probantes.

- L'Entreprise préfère laisser les débats entre élus d'autres OS s'éterniser. Comme ça, elle ne s'engage pas...

Transmission du récapitulatif des droits d'alerte au 31/03/2026

Les droits d'alerte exercés entre décembre 2025 et mars 2026 sont classés selon deux types principaux : «danger grave et imminent» et «atteinte aux personnes».

Les alertes pour «danger grave et imminent» concernent divers motifs tels que des problèmes de sécurité (immixtion dans les procédures, communication, stockage de rails, amiante, outillage non vérifié), des risques environnementaux ou sanitaires (non-renouvellement de l'air,

moisissures, produits chimiques CMR, fortes températures), des risques liés à la charge de travail et aux conditions de travail (astreintes, RPS), ainsi que des incidents techniques (application PHX) et des risques de chute.

Les alertes pour «atteinte aux personnes» sont principalement liées à des situations individuelles, notamment en lien avec le droit syndical, le management, le droit de grève ou l'impact d'enquêtes sur les salariés.



L'UNSA-Ferroviaire s'inquiète des droits d'alerte pour « Atteinte aux personnes »

En effet, le document liste plusieurs alertes de ce type, par exemple :

- Situations individuelles en lien avec le droit syndical (N°1, 06/02/2026) ;
- Situations individuelles liées au management (N°2, 11/02/2026) ;
- Situations individuelles générales (N°3, 25/02/2026) ;
- Situations individuelles en lien avec le droit de grève (N°4, 03/03/2026) ;
- Impact des enquêtes FOH sur les salariés (N°5, 27/03/2026).

L'UNSA-Ferroviaire alerte sur la récurrence ainsi que la gravité de ces situations !

Face à ces situations conflictuelles en augmentation, l'UNSA-Ferroviaire propose plusieurs solutions pour prévenir ces atteintes.

Par exemple :

- Mise en place de formations sur le management respectueux et les droits des agents.

- Clarification des procédures relatives au droit syndical et au droit de grève.
- Amélioration de la communication et de l'accompagnement lors des enquêtes internes.
- Mise en place de dispositifs de médiation ou de soutien psychologique.

L'UNSA-Ferroviaire rappelle que :

« L'employeur a une obligation de sécurité et de protection de la santé physique et mentale de ses salariés. Les atteintes aux personnes constituent un manquement à cette obligation. »

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ces situations conflictuelles ont un impact sur le climat social, la productivité, l'absentéisme et peuvent potentiellement entraîner des contentieux.

L'objectif est de transformer ces alertes en actions managériales et organisationnelles concrètes pour garantir à nouveau un environnement de travail sûr et respectueux.

Transmission des faits marquants en IDF

L'analyse des faits marquants de mars 2026 confirme une tendance lourde : le réseau subit une tension permanente où la fatigue des agents et le vieillissement des infrastructures se rejoignent pour créer des situations à risque !

Le mois de mars 2026 est marqué par des erreurs de formalisme massives lors de situations perturbées et des incidents graves en zone de travaux.



L'UNSA-Ferroviaire s'inquiète pour la sécurité, car elle estime que le réseau «tient» physiquement, mais que la barrière de sécurité humaine est en train de craquer sous le poids de procédures trop complexes à gérer en période de crise ! En effet, en cas d'incidents, la gestion des circulations devient une équation complexe en zone hyperdense.



Information relative à l'adéquation charges/ressources dans le cadre de l'accord-cadre concernant le pilotage de l'emploi et le développement des parcours professionnels

Le diagnostic de la stratégie de l'emploi et des parcours professionnels de SNCF Réseau pour 2026 révèle une ambition industrielle forte, axée sur des recrutements massifs, la ré-internalisation de compétences et un recentrage géographique pour répondre aux grands projets et à la modernisation du réseau.

Cependant, cette approche présente un paradoxe : si les postes sont budgétés, la réalité opérationnelle est marquée par un décalage. L'inertie de la formation crée un «creux de compétence» temporaire, rendant le système vulnérable, notamment pour les fonctions de sécurité. Certaines spécialités critiques, comme la signalisation mécanique ou la surveillance des ouvrages d'art, demeurent en zone d'alerte, avec des fragilités sur la tenue des roulements d'astreinte, signe d'un sous-effectif réel.

Sur le plan social, le modèle risque une «normalisation» avec une érosion de la fidélité et un passage d'un modèle de «vocation» à un modèle

de «passage», entraînant un turnover élevé. La formation d'excellence en IDF attire les concurrents, transformant l'Entreprise en vivier pour le marché extérieur. De plus, le déséquilibre entre anciens et nouveaux agents menace la transmission de la culture de sécurité.



Pour l'UNSA-Ferroviaire, la politique de la DG IDF pour 2026 est une stratégie de rattrapage nécessaire mais précaire. Bien que l'Entreprise puisse «afficher complet» en termes d'effectifs budgétés, elle n'a pas encore résolu le défi de la stabilité et de l'engagement humain. Le modèle repose sur le pari risqué que la structure puisse absorber les nouveaux arrivants sans dégrader la qualité de service et la sécurité. Malheureusement, rien n'est moins sûr en cette période de tension !